# 

* Date : 24-09-2014
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2014772871
* Author :

Justice de paix de Saint-Hubert-Bouillon-Paliseul
Suite à la requête déposée le 03-07-2014, par décision du juge de paix du canton de Saint-Hubert-Bouillon-Paliseul, siège de Saint-Hubert, rendu le 16 septembre 2014, Madame Claire MAGNAN, née le 11-02-1942 à Redu, domiciliée à 6920 Wellin, rue du Triot-Masbore 16, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Maître Cédric DAVREUX, avocat à 6920 Wellin, rue de la Station 17.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Marie HAUTOT.